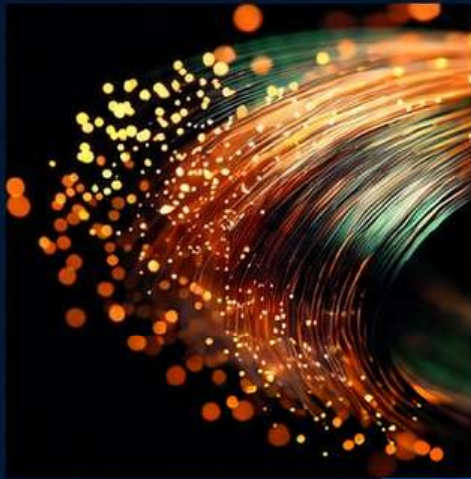


Rapport  
**ANNUEL**

**2025**







## SOMMAIRE

LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
EXECUTIVE SUMMARY .....	6
1. ACTIVITES ET RESULTATS .....	9
1.1. SOTETEL EN BREF .....	10
1.2. PRINCIPALES REALISATIONS / FAIS SAILLANTS 2025.....	10
1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES .....	14
1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE .....	20
1.5. INDICATEURS FINANCIERS.....	20
1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE .....	21
1.7. LES RESSOURCES HUMAINES.....	22
1.8. PERSPECTIVES 2026 .....	25
2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES .....	26
2.1. PARTICIPATIONS .....	27
2.2. ACTIONNARIAT .....	27
2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE .....	28
2.4. AFFECTATION DES RESULTATS .....	29
2.5. SOTETEL EN BOURSE.....	31
3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025 .....	32
BILAN.....	33
ETAT DE RESULTAT .....	35
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE.....	36
NOTES AUX ETATS FINANCIERS .....	37
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION .....	53
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS.....	54
4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	55
5. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2026.....	70
5.1 ORDRE DU JOUR DE L'AGO DU 12 JUIN 2026.....	71
5.2 PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO.....	72

## LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

À l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025, je tiens à vous adresser, au nom du Conseil d'Administration, nos sincères remerciements pour la confiance que vous continuez à accorder à SOTETEL.

L'année 2025 a constitué une étape importante dans la consolidation du positionnement de notre entreprise en tant qu'acteur majeur de la transformation numérique et des infrastructures technologiques en Tunisie.

Dans un environnement économique et technologique en mutation accélérée, SOTETEL a poursuivi sa dynamique de croissance et de modernisation, en s'appuyant sur des fondamentaux solides, une vision stratégique claire et l'engagement constant de ses équipes.

Au cours de cet exercice, notre société a renforcé sa contribution aux grands projets structurants liés à la transformation numérique nationale, notamment à travers :

- L'accélération des projets de migration des infrastructures cuivre vers la fibre optique,
- Le déploiement de solutions et infrastructures de connectivité à très haut débit,
- L'accompagnement des projets de digitalisation des administrations et institutions publiques,
- Ainsi que le développement de nouvelles activités à forte valeur ajoutée dans les domaines des infrastructures intelligentes, des énergies renouvelables, de la cybersécurité et du cloud.

Ces réalisations traduisent la volonté de SOTETEL de participer activement à la modernisation des infrastructures numériques du pays et à l'accompagnement des mutations technologiques en cours.

L'exercice 2025 a également été marqué par la poursuite de notre plan stratégique 2025–2027, articulé autour de plusieurs priorités :

- ✓ La transformation et l'optimisation de notre modèle opérationnel,
- ✓ La diversification de nos activités et de nos marchés,
- ✓ Le développement des compétences et de l'innovation,
- ✓ Ainsi que l'ouverture progressive vers de nouveaux relais de croissance régionaux.

Dans cette dynamique, SOTETEL continue de consolider ses capacités humaines, techniques et organisationnelles afin de répondre aux nouveaux défis du secteur et aux attentes croissantes de ses clients et partenaires.

Les performances réalisées au cours de l'année témoignent de la résilience de notre entreprise, de sa capacité d'adaptation et de la pertinence des orientations stratégiques engagées.

Le Conseil d'Administration demeure pleinement mobilisé afin de poursuivre cette trajectoire de transformation, de création de valeur et de croissance durable, tout en veillant à préserver les principes de bonne gouvernance, de performance et de responsabilité.

Nous abordons l'année 2026 avec confiance et ambition, convaincus que SOTETEL dispose aujourd'hui des atouts nécessaires pour renforcer davantage son rôle dans l'écosystème numérique national et préparer sereinement les prochaines étapes de son développement.

Je tiens enfin à saluer l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de SOTETEL, ainsi que le soutien continu de nos actionnaires, clients et partenaires.

Avec mes salutations distinguées,

**LE PRESIDENT DU CONSEIL**

# EXECUTIVE SUMMARY

L'année 2025 a constitué une étape déterminante dans l'évolution de SOTETEL, marquant une nouvelle phase de consolidation, de transformation et de montée en puissance de ses activités. Dans un environnement économique et technologique en constante mutation, caractérisé par l'accélération de la digitalisation, l'intensification des besoins en connectivité très haut débit et l'évolution des attentes du marché, la société a su poursuivre sa trajectoire de croissance tout en renforçant les fondamentaux de son modèle économique.

L'exercice 2025 a ainsi été marqué par l'atteinte des principaux objectifs opérationnels et financiers traduisant la capacité de la société à maintenir une dynamique soutenue de développement, à améliorer son efficacité opérationnelle et à renforcer son positionnement sur les segments stratégiques. Les performances enregistrées témoignent également de la résilience du modèle de la société, de sa capacité d'adaptation aux mutations du secteur ainsi que de la mobilisation continue de l'ensemble des équipes autour des priorités stratégiques définies.

Parallèlement, l'année a été caractérisée par le lancement et l'accélération de plusieurs projets structurants destinés à accompagner la transformation de la société et à préparer les relais de croissance futurs. Ces projets s'inscrivent dans une logique de modernisation des infrastructures, d'amélioration de la qualité, d'optimisation des processus internes et de diversification progressive des activités à plus forte valeur ajoutée. Ils traduisent également la volonté de la société d'anticiper les évolutions technologiques du secteur et de consolider son rôle d'acteur de référence dans l'écosystème national des télécommunications et de la connectivité.

L'exercice 2025 a également marqué le démarrage effectif du déploiement de la nouvelle vision stratégique de la société à l'horizon 2027. Cette vision repose sur plusieurs axes structurants visant à renforcer durablement la compétitivité de l'entreprise, à améliorer les niveaux de performance opérationnelle et financière, à promouvoir une culture d'innovation et d'agilité, et à inscrire la croissance de la

société dans une logique de création de valeur pérenne pour l'ensemble des parties prenantes.

Dans ce cadre, la société a engagé plusieurs actions orientées vers le renforcement de l'efficacité organisationnelle, l'optimisation de l'allocation des ressources, l'amélioration des standards de gouvernance et le développement de nouveaux leviers de croissance adaptés aux transformations du marché. Une attention particulière a également été accordée à la maîtrise des équilibres financiers, à la rationalisation des coûts, ainsi qu'au renforcement de la capacité de génération de cash-flow, afin de soutenir les ambitions de développement de la société.

Ces orientations stratégiques se sont traduites, tout au long de l'exercice, par des réalisations concrètes et des avancées significatives sur plusieurs axes majeurs, notamment au niveau des activités opérationnelles, de l'accélération des investissements, du développement du capital humain, ainsi que du renforcement des équilibres financiers :

## 1. Axe opérationnel

- Succès du modèle opérationnel de connectivité optique, avec 85k clients raccordés
- Accélération de la migration vers la fibre optique : 147 projets d'extension et de swap XDSL vers GPON réalisés et 130k accès fibre optique déployés
- Déploiement d'infrastructures LAN au profit de 1 400 établissements éducatifs
- Modernisation des infrastructures hospitalières

## 2. Axe Investissement

- Aménagement de Sotel Academy
- Poursuite du plan de transformation digitale par le développement d'outils de gestion de projet et de reporting
- Création d'une filiale pour l'export en Afrique Central : Sotel BC (RD Congo)

## 3. Axe RH

- Définition du modèle organisationnel
- Entrée en application de la nouvelle loi sur les contrats de travail

## 4. Axe Finance

Performances vs 2024 :

- Evolution des revenus de 8,1% tirée par le segment Connectivité Optique
- Amélioration de la marge brute de 8%, en phase avec l'évolution des revenus
- Hausse de l'Ebitda de 2,2%, impacté par l'effet de la nouvelle loi sur les contrats de travail
- Amélioration du résultat net de 13,4%

# **1. ACTIVITES ET RESULTATS**

## **1.1. SOTETEL EN BREF**

SOTETEL est un acteur de référence dans les domaines de l'ingénierie et de l'implémentation d'infrastructures numériques, de télécommunications et d'énergie.

SOTETEL a joué un rôle central dans le déploiement de l'infrastructure nationale de télécommunications en Tunisie. Elle a contribué à la réalisation de tous les grands projets dans ce domaine, d'abord au service de l'État, puis de l'opérateur national. Aujourd'hui encore, elle demeure le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux présents en Tunisie.

Ses activités s'articulent autour de quatre grands domaines, tant à l'échelle nationale qu'à l'export :

- Réseaux d'accès et backbones
- Réseaux mobiles
- Solutions d'entreprise (Business Solutions)
- Formations techniques

## **1.2. PRINCIPALES REALISATIONS / FAIS SAILLANTS 2025**

L'année 2025 a marqué une étape importante dans l'évolution de SO.T.E.TEL, à travers la réalisation de performances solides et l'atteinte des principaux objectifs opérationnels et financiers fixés. Dans un contexte de transformation accélérée du secteur des télécommunications, la société a poursuivi sa dynamique de croissance tout en renforçant l'efficacité de son modèle opérationnel et sa capacité d'adaptation aux évolutions du marché.

L'exercice a également été marqué par le lancement de projets structurants et le démarrage du déploiement de la nouvelle vision stratégique à l'horizon 2027, axée sur l'efficacité, l'innovation, la modernisation des infrastructures et la création de valeur durable. Ces orientations se sont traduites par des avancées concrètes au niveau opérationnel, de l'accélération des investissements, du développement des ressources humaines ainsi que du renforcement des équilibres financiers de la société :

### Axe opérationnel

- Succès du modèle opérationnel de connectivité optique, avec 85k clients raccordés
- Accélération de la migration vers la fibre optique : 147 projets d'extension et de swap XDSL vers GPON réalisés et 130k accès fibre optique déployés
- Déploiement d'infrastructures LAN au profit de 1 400 établissements éducatifs
- Modernisation de l'infrastructure réseaux des hôpitaux.

### Axe Investissement

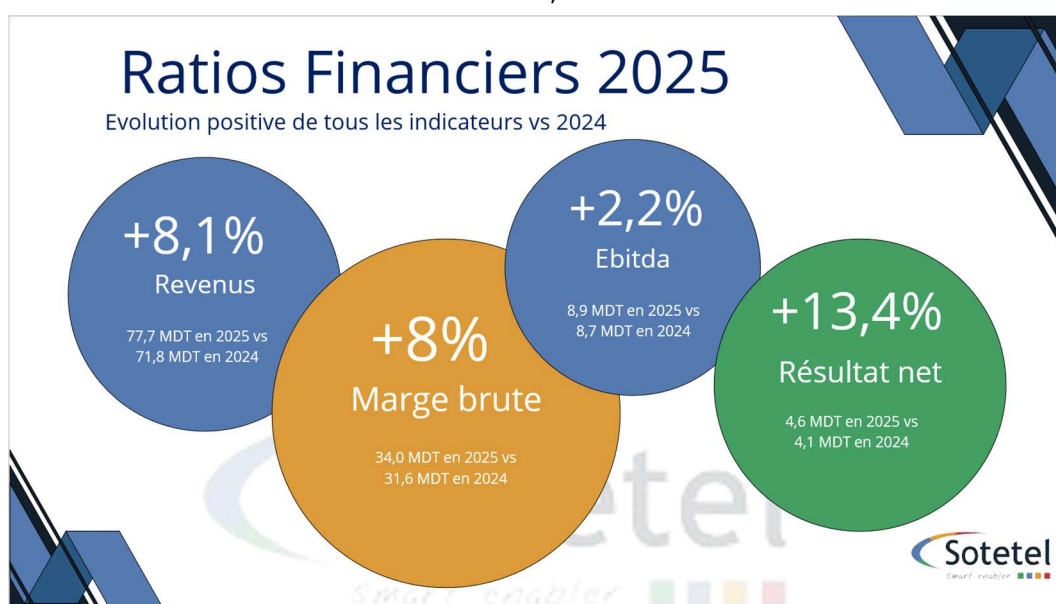
- Aménagement de Sotetel Academy
- Poursuite du plan de transformation digitale par le développement d'outils de gestion de projet et de reporting
- Création d'une filiale pour l'export en Afrique Central : Sotetel BC (RD Congo)

### Axe Ressources humaines

- Définition du modèle organisationnel
- Entrée en application de la nouvelle loi sur les contrats de travail

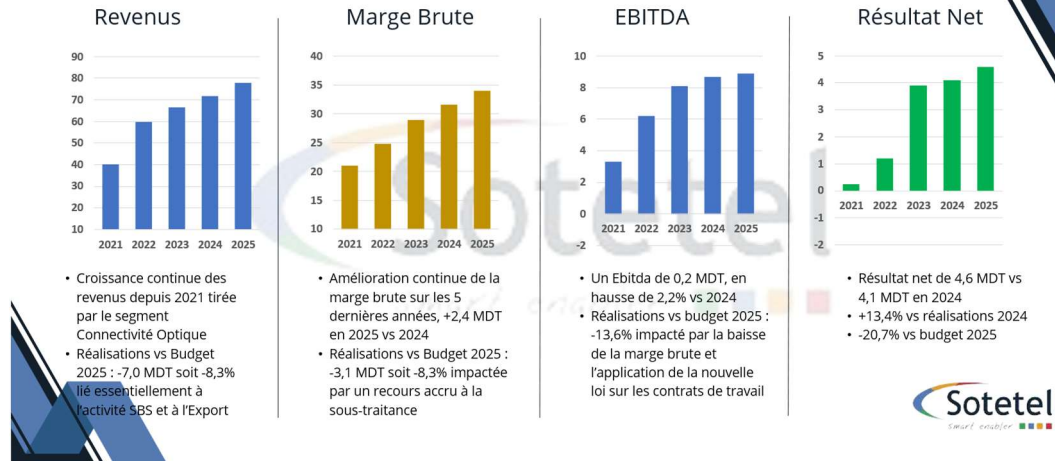
### Axe Finance

- Evolution des revenus de 8,1% tirée par le segment Connectivité Optique
- Amélioration de la marge brute de 8%, en phase avec l'évolution des revenus
- Hausse de l'Ebitda de 2,2%, impacté par l'effet de la nouvelle loi sur les contrats de travail
- Amélioration du résultat net de 13,4%



- Réalisations meilleures que les prévisions établies pour 2025

Poursuite de la dynamique positive avec une amélioration continue de l'ensemble des ratios financiers



## Evènements commerciaux de 2025

La stratégie de communication et de marketing de Sotetel en 2025 a été orientée vers le renforcement de la visibilité de la société, la valorisation de son image de marque et l'accompagnement de son développement commercial.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées autour des événements commerciaux, des campagnes de marketing et de sponsoring, ainsi que du renforcement de la présence digitale de la société à travers les réseaux sociaux et les différents canaux de communication.

Ces initiatives ont contribué à consolider le positionnement de Sotetel sur le marché, à promouvoir ses offres et expertises, ainsi qu'à renforcer la proximité avec ses partenaires, clients et différentes parties prenantes, notamment à travers la participation et l'organisation de plusieurs événements, dont :

- L'Africa Data Center and Cloud Days (ADCD) tenu les 17 et 18 février 2025 ;
- Le Workshop Sotetel – Cisco organisé les 16 et 17 mai 2025 ;
- L'Africa Digital Innovation Summit, tenu les 25 et 26 novembre 2025 à Kinshasa ;
- Le Career Day Sotetel / UIK organisé le 20 novembre 2025.



### Participation de la SOTETEL à l'événement ADCD Africa Data Center and Cloud Days du 17 et 18 Février 2025

Echange autour des enjeux majeurs du numérique : Cloud, Data Centers, Cybersécurité, Intelligence Artificielle, durabilité et souveraineté numérique, ainsi que pour découvrir les nouvelles tendances et solutions innovantes répondant aux besoins des entreprises

### Workshop Sotetel-Cisco 16-17 Mai 2025

Workshop organisé par SOTETEL et CISCO portant sur le thème de la résilience numérique face à l'évolution technologique (5G, Cloud et IA) et les défis de la cybersécurité



### AFRICA DIGITAL INNOVATION SUMMIT" tenu le 25 et 26 Novembre 2025 à Kinshasa

Thème "Accélérer la transformation Digitale Souveraine de l'Afrique"  
En République Démocratique du Congo

### Journée d'Entreprises Career Day, organisée par UIK – Université Ibn Khaldoun le 20 novembre 2025

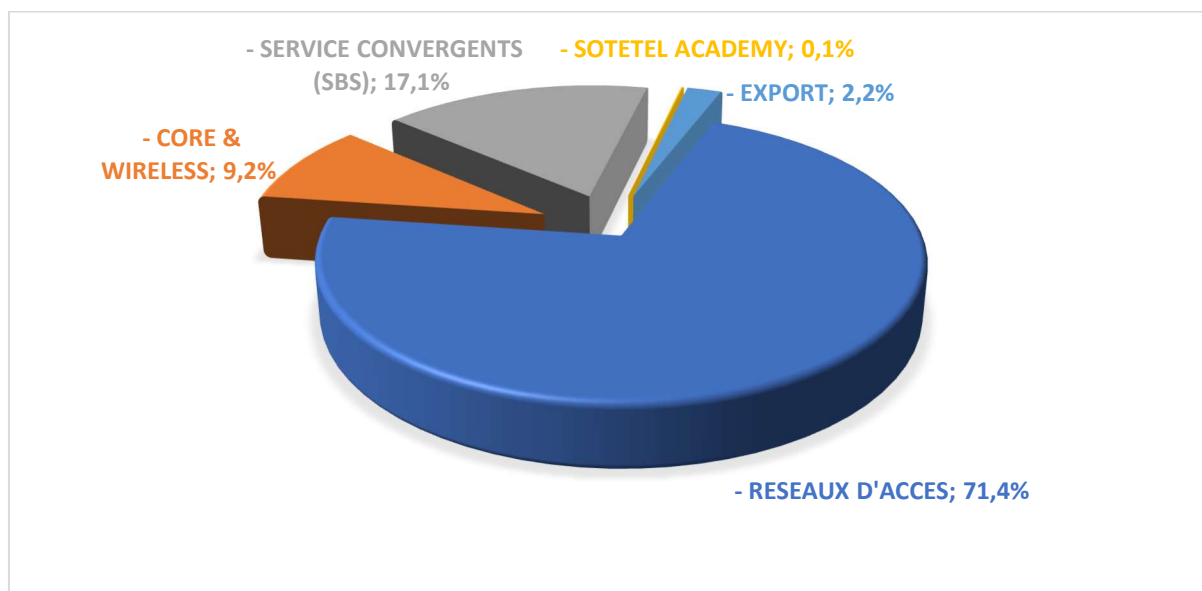
Participation dans le cadre de notre partenariat avec l'UIK afin de promouvoir les métiers et l'attractivité de Sotetel



### 1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

SOTETEL a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires global en progression de 7,8 % par rapport à 2024. Cette activité est principalement portée par le marché local, qui représente 97,8 % du chiffre d'affaires total, contre 2,2 % pour l'export.

#### Répartition (en %) du chiffre d'affaires par segment d'activité



### RESEAUX D'ACCES

L'activité Réseaux d'Accès et Backbone a enregistré une croissance de ses revenus de 43,6 %. Les principales réalisations incluent :

- L'élaboration des études relatives aux projets des villes de Mhamdia et Fouchana, pour le compte de l'opérateur Level 4 ;
- La mise en service d'environ 130 000 accès FTTH en 2025 dans les principales régions de la Tunisie, confirmant ainsi la contribution de Sotetel au développement du très haut débit et à l'extension du réseau national en fibre optique ;
- Le lancement et exécution des marchés FTTx & GPON 2025-2027, visant le renforcement et l'extension des infrastructures fibre optique ;
- La réalisation du marché-cadre relatif à la maintenance des artères de transmission, contribuant à la sécurisation et à la continuité des réseaux ;
- La contribution aux travaux liés au projet du câble sous-marin "MEDUSA" à Bizerte, projet stratégique pour la souveraineté numérique de la Tunisie ;
- La réalisation du marché de dépose des équipements dans le cadre des opérations de modernisation et de réaménagement des infrastructures ;
- L'exécution de plusieurs marchés de déviations de réseaux, en accompagnement des projets d'infrastructures et d'aménagement du Ministère de l'Équipement ;

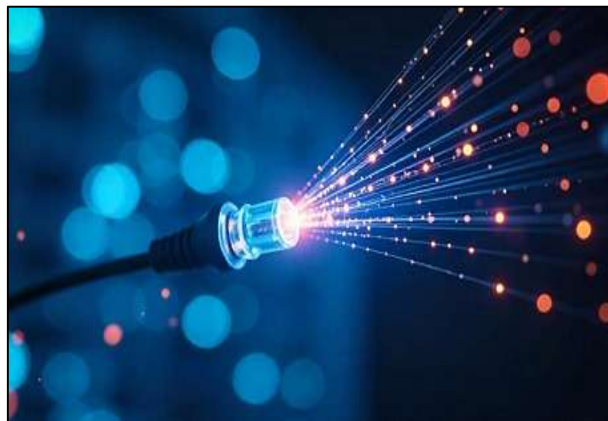
- La réalisation des marchés d'extensions partielles RLA (Réseaux Locaux d'Abonnés), contribuant à l'amélioration de la couverture et de la capacité du réseau ;

## **RACCORDEMENT DES ABONNES GPON**

Dans le cadre de la stratégie nationale de déploiement du Très Haut Débit (THD) en Tunisie, et en cohérence avec les orientations de l'opérateur historique, la migration des technologies xDSL vers la fibre optique à travers l'architecture GPON constitue un axe stratégique majeur pour Sotetel.

Cette dynamique s'est poursuivie en 2025 avec l'accélération des opérations de raccordement et d'extension du réseau fibre optique, permettant d'atteindre environ 85 000 clients raccordés en FTTH/GPON. La mise en service de la nouvelle unité de raccordement GPON a également permis d'augmenter significativement les capacités de connexion et d'accompagner la montée en charge des nouveaux abonnés.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des infrastructures télécoms nationales, visant à offrir des débits fixes très haut débit, à améliorer la qualité de service et à renforcer la compétitivité numérique de la Tunisie.



## **RESEAUX MOBILES**

L'activité Réseaux Mobiles a généré en 2025 un chiffre d'affaires de 7 055 KDT, enregistrant une baisse de 14,3 % par rapport à 2024. Cette baisse s'explique principalement par le recul de la demande liée au projet phare de génie civil (GC) des pylônes, qui a soutenu le niveau d'activité au cours des exercices précédents.

Malgré ce contexte, l'activité a poursuivi ses interventions dans le domaine des infrastructures et réseaux mobiles, en accompagnant les besoins des clients et opérateurs

en matière de déploiement, de modernisation et de maintenance des équipements télécoms. Les principales réalisations de l'année ont notamment porté sur :

- Réalisation des travaux de génie civil pour les pylônes et infrastructures radio ;
- Maintenance préventive et curative des sites GSM et des équipements radio ;
- Déploiement de sites GSM et optimisation des infrastructures réseau existantes ;
- Réalisation de travaux IP Intramuros visant l'amélioration de la connectivité et de la performance du réseau ;
  - Réalisation d'interventions techniques et de projets spécifiques au profit de plusieurs organismes publics et partenaires ;
  - Prestations réalisées pour le compte du Ministère de la Défense ;
  - Réalisation de projets d'infrastructure techniques pour le compte de la STEG.
  - Interventions au profit d'autres entités nécessitant des infrastructures télécoms, radio ou des solutions de connectivité.



## **SERVICES CONVERGENTS (SBS)**

L'activité Services Convergents (SBS) a généré en 2025 un chiffre d'affaires de 13 028 KDT, enregistrant une baisse de 41,8 % par rapport à l'année précédente. Cette contre-performance s'explique principalement par la fin de cycle et l'achèvement de certains projets majeurs ayant fortement contribué au niveau d'activité des exercices précédents, dans un contexte marqué par une intensification de la concurrence et un ralentissement du lancement de nouveaux projets d'envergure.

Malgré cette contraction, l'activité a poursuivi ses efforts de développement et de diversification à travers la réalisation de plusieurs projets et prestations à forte valeur ajoutée, confirmant ainsi le positionnement de Sotetel sur les métiers de l'intégration et des solutions technologiques avancées.

Parmi les principales réalisations enregistrées au cours de l'année figurent notamment :

- La fourniture d'équipements, de matériel et de prestations nécessaires pour la mise à niveau et extension du système de connexion des LAN des hôpitaux ;
- La fourniture d'équipements, de matériel et de prestations nécessaires pour la mise en place d'un réseau LAN/WLAN au profit des établissements scolaires du Ministère de l'Education :
  - ✓ 1 613 établissements scolaires dans le cadre du projet EDUNET 10 ;
  - ✓ 591 établissements scolaires dans le cadre du projet EDUNET 20.
- L'extension du réseau d'accès de l'opérateur historique par des switches d'accès multiservice en vue de répondre aux besoins en matière d'accès FO (fibre optique) Data/Internet destinés à ses client B2B.

## EXPORT

- Le chiffre d'affaires à l'export en 2025 a été réalisé principalement par notre succursale à Malte dans le cadre d'un contrat pluriannuel de fourniture de services d'installation de réseaux cuivre et fibre optique.
- Les revenus à l'export enregistrent une baisse de 16% par rapport à 2024.



## SOTETEL Academy

L'année 2025 marque une étape structurante pour SOTETEL Academy, avec le lancement et la réalisation des premières sessions dans le nouveau Centre et le lancement d'un catalogue de formation.



Cette initiative constitue une base solide pour le développement futur de Sotetel Academy, avec l'ambition de devenir un acteur majeur dans la formation technique et technologique à l'échelle nationale et régionale.

L'offre de formation, structurée sous forme d'un catalogue, couvre plusieurs domaines clés, notamment :

- Réseaux & Télécommunications (Fibre optique, IP, SDN, NFV)
- Cloud Computing
- Cybersécurité
- Développement & Outils bureautiques
- Intelligence Artificielle
- Compétences transversales (Soft Skills)
- Énergies renouvelables & transition écologique

**Présentation**

SOTETEL Academy est un centre agréé, dédié à l'excellence dans les domaines de l'IT, des Télécommunications et de la Cybersécurité. Nos domaines de spécialisation couvrent les réseaux, la fibre optique, le cloud, la sécurité et le développement. Nous collaborons avec des partenaires technologiques tels que Cisco, Fortinet et Palo Alto Networks.

**Organisation des formations professionnelles**

<p><b>Modalités</b></p> <p>Présentiel, en ligne ou hybride</p>	<p><b>Durée</b></p> <p>Séances courtes (2 à 5 jours), bootcamps ou formations longues</p>	<p><b>Méthodes pédagogiques</b></p> <p>Cours théoriques, ateliers pratiques et labs</p>	<p><b>Certifications</b></p> <p>Officielles, internes ou partenaires</p>
--	---	---	--

<h3>Réseaux &amp; Télécoms</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction aux réseaux informatiques (CCNA réseaux II)</li> <li>• Configurations avancées Cisco (CCNP)</li> <li>• Technologies Fibre Optique – Théorie &amp; Pratique</li> <li>• Téléphonie IP &amp; VoIP</li> <li>• SD-WAN et Software Defined Networking</li> <li>• 5G &amp; Réseaux mobiles de nouvelle génération</li> <li>• IoT &amp; Réseaux des objets connectés</li> </ul>		<h3>Informatique &amp; Cloud</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration Windows &amp; Linux</li> <li>• Virtualisation VMware &amp; Hyper-V</li> <li>• Cloud Computing, Cloud hybride et multi-cloud</li> <li>• Dev-Ops &amp; Conteneurs (Docker, Kubernetes)</li> <li>• Kubernetes avancé &amp; orchestration</li> <li>• Infrastructure as Code (Terraform, Ansible)</li> </ul>	
	<h3>Cybersécurité</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondamentaux de la cybersécurité</li> <li>• Administration Fortinet (NSE 4, 5, 6, 7)</li> <li>• Sécurité offensive &amp; Penetration</li> <li>• Normes et conformité ISO 27001</li> <li>• Sécurité Cloud &amp; Zero Trust</li> <li>• Forensic &amp; Analyse des incidents de sécurité</li> <li>• Sécurité des réseaux OT/SCADA</li> </ul>		<h3>Développement &amp; Bureautique</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation Python</li> <li>• Développement Web et mobile (Android / iOS)</li> <li>• Pack Microsoft Office avancé</li> <li>• Gestion de projet Agile &amp; Scrum</li> <li>• Big Data &amp; Analytics (Hadoop, Spark)</li> <li>• Business Intelligence (Power BI, Tableau)</li> </ul>
		<h3>Énergies renouvelables</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude et planification des installations photovoltaïque</li> </ul>	

<h3>Intelligence Artificielle (IA)</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'Intelligence Artificielle</li> <li>• Machine Learning et Deep Learning</li> <li>• IA pour le traitement des données (Data Science)</li> <li>• IA appliquées à la cybersécurité</li> <li>• Chatbots et IA conversationnelle</li> <li>• Introduction à l'IA générative (ChatGPT, Copilot, etc.)</li> <li>• Vision par ordinateur (Computer Vision)</li> <li>• Traitement automatique du langage (NLP)</li> <li>• IA appliquées à l'industrie (smart manufacturing, maintenance prédictive)</li> </ul>	 <p><b>“</b> <i>L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde</i> <b>”</b></p> <p>Nelson Mandela</p> <p>Un calendrier détaillé des sessions ainsi que les tarifs seront communiqués sur demande. Des réductions sont disponibles pour les étudiants et les entreprises partenaires.</p>
	<h3>Compétences transversales</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de projet PMP / PRINCE2</li> <li>• ITIL et gestion des services IT</li> <li>• Soft skills pour les professionnels IT (communication, leadership, teamwork)</li> <li>• Formation marketing digital</li> </ul>
<h3>Transition écologique</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation Électrique &amp; Installation des bornes de recharges des voitures électriques</li> </ul> 	<p><b>Sotetel ACADEMY</b> <i>Build Your Future, Today</i></p> <p>Adresse Sotetel Academy Rue des entrepreneurs 21 Charqat 2</p> <p>Téléphone      Web +216 71 135 100      www.sotetel.tn Academy@sotetel.tn</p>

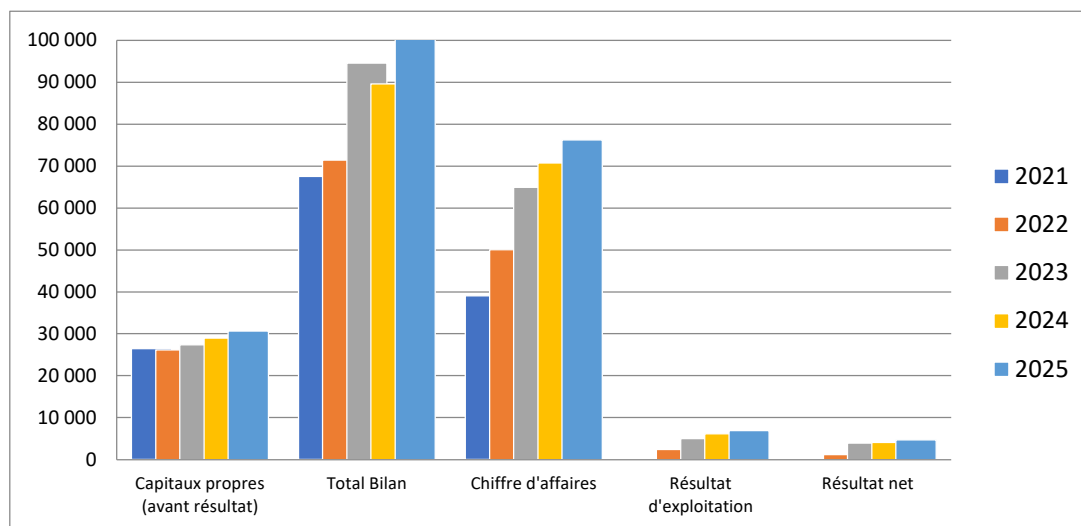
## 1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE

L'année 2025 a été marquée par l'évolution positive de tous les indicateurs vs 2024 :

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Capitaux propres (avant résultat)	26 413	26 159	27 355	28 955	30 682
Total Bilan	67 564	71 403	94 551	89 596	101 331
Chiffre d'affaires	39 070	50 034	64 926	70 766	76 274
Résultat d'exploitation	194	2 364	4 980	6 127	6 887
<b>Résultat net</b>	<b>-255</b>	<b>1 196</b>	<b>3 879</b>	<b>4 104</b>	<b>4 656</b>

## 1.5. INDICATEURS FINANCIERS

- Capitaux propres (avant résultat) : les capitaux propres avant résultat s'élèvent à 30 682 KDT, en hausse de 6 % ;
- Total bilan : le total du bilan arrêté au 31/12/2025 atteint 101 331 KDT, en progression de 11 735 KDT par rapport à 2024, soit une hausse de 13,1 % ;
- Chiffre d'affaires : le chiffre d'affaires s'établit à 76 274 KDT, en augmentation de 5 508 KDT, soit +7,8 % par rapport à 2024 ;
- Résultat d'exploitation : le résultat d'exploitation bénéficiaire progresse de 760 KDT pour atteindre 6 887 KDT, soit une hausse de 12,4 % par rapport à 2024 ;
- Résultat net : le résultat net bénéficiaire s'établit à 4 656 KDT en 2025, contre 4 104 KDT en 2024, soit une amélioration de 13,5 %.



## 1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Outre le suivi des recommandations du Comité Permanent d'Audit et du Commissaire aux Comptes, en matière de respect des règles de contrôle interne, en 2025 les travaux d'audit interne ont porté sur :

- Audit des procédures de gestion de fonds de caisses ;
- Audit du process de cession d'actifs ;
- Mission de suivi SIRH ;
- Audit conseil suivi de la présence et pointage ;
- Audit gestion Parc Auto ;
- Audit des SI, Administration, Contrôle d'accès SDI et gestion des projets IT.

Des recommandations ont été émises en rapport avec chaque mission effectuée, un suivi périodique est assuré par chaque structure concernée, la Direction Générale ainsi que le Comité Permanent d'Audit.

En complément du système de contrôle interne, d'autres comités consultatifs issus du Conseil d'Administration existent, leurs principales missions se présentent comme suit :

### 1- Le Comité Permanent d'Audit :

Le Comité Permanent d'Audit veille à la qualité du reporting financier, à l'évaluation du système de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi qu'à la fiabilité des fonctions d'audit interne et externe de la société.

### 2- Le Comité des Achats :

Le Comité des Achats relevant du Conseil d'Administration veille au respect des procédures des achats (processus des achats et de la sous-traitance, charte des achats et éventuellement le règlement intérieur des achats) et présente au Conseil d'Administration un compte-rendu du déroulement des réunions.

### 3- Le Comité d'Intégration :

Le rôle du Comité d'Intégration est :

- D'examiner les changements majeurs à apporter à la structure organisationnelle ainsi que la répartition des rôles et responsabilités, en cohérence avec la stratégie de Sotetel et les orientations du Conseil d'Administration ;
- D'approuver les nominations et/ou les recrutements des Directeurs et Directeurs Centraux proposés par le Directeur Général pour ratification ultérieure par le Conseil d'Administration.
- D'approuver la politique de rémunération du personnel.

### 4- Le Comité Stratégique :

Le Comité Stratégique est chargé du suivi des actions stratégiques et de l'élaboration des propositions de développement, notamment sur les plans technologique, commercial et organisationnel, en cohérence avec les orientations fixées par le Conseil d'Administration.

## 1.7. LES RESSOURCES HUMAINES

### A- EFFECTIFS :

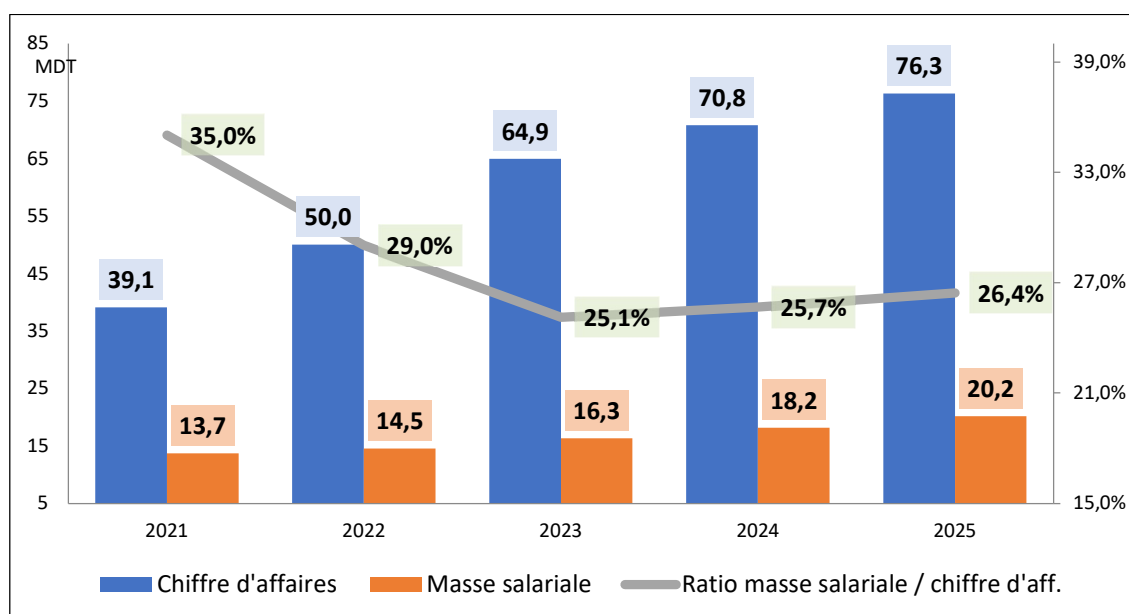
Au 31/12/2025, l'effectif de Sotetel s'élève à 481 agents, dont 7 en contrat CIVP, 1 en CDD et 3 agents détachés. Les départements techniques regroupent 79 % de l'effectif total, traduisant l'orientation opérationnelle et technique de l'activité de la société.

Le taux d'encadrement atteint 56,7 %, tandis que la répartition hommes/femmes s'établit respectivement à 86 % et 14 %.

Par ailleurs, l'âge moyen du personnel au 31 décembre 2025 est de 42 ans et 8 mois.

Le ratio masse salariale / revenus reste maîtrisé et s'établit à 26,4 % en 2025, contre 25,7 % en 2024.

Désignations	2021	2022	2023	2024	2025	2025 vs 2024
Chiffre d'affaires	39 070	50 034	64 926	70 766	76 274	7,8%
Masse salariale	13 689	14 531	16 312	18 165	20 171	11,0%
Effectif début	378	376	426	426	480	12,7%
Effectif fin	376	426	426	480	481	0,2%
Effectif moyen	377	401	426	453	481	6,1%
Ratio CA moyen par agent	104	124	152	156	159	1,6%
Ratio masse salariale / chiffre d'aff.	35,0%	29,0%	25,1%	25,7%	26,4%	3,0%



**Evolution de la masse salariale versus revenus**

## **Renforcement des œuvres sociales (Fonds social) :**

Le Fonds social est un mécanisme de solidarité visant à soutenir les salariés de SOTETEL et à améliorer leurs conditions sociales par la mise en place de diverses formes d'assistance et de services.

Le Fonds a débuté ses activités au 2<sup>ème</sup> semestre 2025, suite à l'approbation de son règlement intérieur par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 juillet 2025, conformément aux textes légaux le régissant et aux dispositions de son règlement intérieur, et dans le souci de répondre aux besoins des salariés dans la limite des ressources disponibles.

Le Fonds social met à la disposition des employés de Sotetel divers services, regroupés par catégorie comme suit :

1. Assistance sociale ;
2. Allocations pour événements familiaux ;
3. Aides pour les fêtes ;
4. Organisation de la Journée du savoir ;
5. Prime symbolique de départ à la retraite.



**Cérémonie en l'honneur des retraités 2025**



**Célébration de la journée du savoir 2025**

## FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Sotetel a poursuivi en 2025 sa politique de développement et de valorisation du capital humain, considérant la compétence et l'expertise de ses collaborateurs comme un levier essentiel de différenciation, de performance et de création de valeur durable.

Dans ce cadre, la société a renforcé ses actions de formation et de perfectionnement au profit des équipes techniques, opérationnelles et managériales, afin d'accompagner les transformations technologiques, l'évolution des métiers ainsi que les nouvelles exigences du marché.

Les programmes déployés ont porté principalement sur des domaines stratégiques et à forte valeur ajoutée, contribuant à la montée en compétence des équipes et au renforcement du savoir-faire de la société dans ses différents domaines d'activité.

### Répartition des actions de formation par type d'action :

54 agents ont bénéficié des actions de formation en 2025 soit 11,2% des effectifs, pour des dépenses de 55 382 Dinars, réparties comme suit :

Type d'action	Dépenses (en DT)	Ristourne TFP (en DT)
<b>Inter-entreprises</b>	5 603	<b>161 958</b>
<b>Intra-entreprises</b>	49 779	
<b>Total</b>	<b>55 382</b>	

Par ailleurs, l'achèvement de l'aménagement de Sotetel Academy a permis le lancement des premières sessions dans le nouveau Centre qui interviendra sur 3 volets :

- ✓ L'organisation de sessions de formations techniques (sur catalogue) ;
- ✓ La réalisation des actions de formation client dans le cadre des projets/marchés ;
- ✓ La formation technique du personnel de l'entreprise.



**SOTETEL Academy : Salle de formation, aménagée et équipée**

## 1.8. PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 marquera l'accélération de la transformation et la consolidation du leadership technologique de Sotetel

Dans la continuité des réalisations engagées en 2025, Sotetel ambitionne en 2026 de renforcer son positionnement en tant qu'acteur de référence dans les infrastructures télécoms, les services numériques et les solutions technologiques à forte valeur ajoutée, tout en poursuivant l'amélioration de sa performance opérationnelle et financière.

La stratégie de développement de la société s'articulera autour du renforcement du cœur de métier fibre optique (THD & HBB), à travers l'accélération des projets FTTx/GPON, l'amélioration de la qualité de service et la montée en efficacité opérationnelle. Parallèlement, Sotetel poursuivra le développement de nouveaux relais de croissance en synergie avec le Groupe, notamment dans les domaines du photovoltaïque, des bornes de recharge électrique, des solutions CCTV et des infrastructures intelligentes.

La société prévoit également d'accélérer sa diversification commerciale à travers la conquête de nouveaux clients, le développement de nouveaux marchés et le renforcement de son positionnement sur les projets B2G et grands comptes.

A l'international, les efforts porteront sur la dynamisation de l'activité à l'export, particulièrement en France via les activités Connect Optique et Maintenance, ainsi qu'en Afrique Centrale à travers la filiale Sotetel-BC au Bassin du Congo.

Sur le plan financier, Sotetel poursuivra ses efforts de sécurisation et d'optimisation de ses équilibres financiers, à travers l'amélioration de la trésorerie, l'optimisation du besoin en fonds de roulement et la maîtrise des charges financières.

La société poursuivra également le déploiement progressif de sa nouvelle organisation ainsi que le renforcement des compétences de ses équipes, afin d'accompagner les transformations technologiques et managériales. En parallèle, un accent particulier sera mis sur la généralisation du pilotage par la donnée et la poursuite de la modernisation du système d'information, en vue d'améliorer la gouvernance, la performance et les processus décisionnels.

Par ailleurs, SOTETEL, exposée aux enjeux ESG à travers ses activités de déploiement et de maintenance d'infrastructures télécoms, sa consommation énergétique ainsi que ses relations avec ses partenaires, sous-traitants et parties prenantes, adoptera progressivement une démarche visant à intégrer les considérations ESG dans la gestion de ses projets et investissements.

Cette démarche reposera notamment sur la mise en place d'indicateurs liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

A travers ces orientations, Sotetel vise une croissance durable et rentable, une amélioration continue de sa marge nette ainsi qu'un renforcement de son ancrage régional et international.

## **2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES**

## 2.1. PARTICIPATIONS

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000
A T I	89 900	8,99		89 900	89 900
S.R.S (*)	150 000	50	150 000	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79
SPA Sotetel Algérie	383 064	49	383 064	0	0
Connect Optique et Maintenance (France) : 4 500 EURO	14 956	90		14 956	14 956
SOTETEL BC SARL (RD Congo) : 9 000 USD	26 667	45		26 667	0
<b>Total</b>	<b>919 087</b>		<b>533 064</b>	<b>386 023</b>	<b>359 356</b>

(\*) La société « S.R.S » est en cours de liquidation.

## 2.2. ACTIONNARIAT

Le capital de SOTETEL s'élève à 23 184 000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35 %
Divers porteurs (-5%)	3 013 920	65 %
<b>Total</b>	<b>4 636 800</b>	<b>100 %</b>

## 2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

### • COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur	Représenté par	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Principales activités ou objet social	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
Mr Lassâad Ben Dhiab	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2027	Président du Conseil d'Administration de la SOTETEL	Président Directeur Général de Tunisie Télécom	Administrateur au Conseil d'Administration de : Tunisie Télécom, Topnet, Tech'Invest, Smart Capital, TTML (Malte), Go Malta (Malte), Cablenet (Chypre), MATTEL (Mauritanie)
Mr Okba Moussa	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2027	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central des Participations de Tunisie Télécom	Administrateur au Conseil d'Administration de Topnet
Mr Sami Guidara	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2026	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central Sécurisation Juridique à Tunisie Télécom	Néant
Mr Tarek Hdiji	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2027	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central des Services à Tunisie Télécom	Néant
Tunisie Télécom	Mr Lassâad Ben Dhiab	Après approbation des EF de l'ex 2025	Administrateur de la SOTETEL	Opérateur de Télécommunications	Administrateur au Conseil d'administration de : BFPME/TOPNET/ATI/Tech'Invest/Smart Capital/Tunisie Trade Net/Tunis Information Technology Fund /Mattel (Mauritanie)
Mr Hichem Ketata	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2027	Administrateur de la SOTETEL	Conseiller auprès du Président Directeur Général de Tunisie Télécom	Néant
Mr Mohamed Mellassi	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2025	Administrateur de la SOTETEL (Administrateur Indépendant)	Retraité	Administrateur au Conseil d'Administration de la SOTUMAG.
Mr Sofiane Gaied	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2026	Administrateur de la SOTETEL (Administrateur Indépendant)	Directeur Général à Panoro Energy Tunisia	Administrateur au Conseils d'Administrations de : Société Thyna Petroleum Services (Société de services pétroliers filiale de l'ETAP et Panoro Energy) / Société CELLCOM
Mr Sami Ahmed Chedly	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2026	Administrateur de la SOTETEL (Représentant des petits porteurs)	Retraité	Administrateur au Conseil d'Administration de STAR
Mr Abdessattar Ben Brahim	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2027	Administrateur de la SOTETEL (Représentant des petits porteurs)	Retraité	Administrateur au Conseil d'Administration de Sotrapil
Mme Faten Gaddes	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2027	Administrateur de la SOTETEL (Représentant des petits porteurs)	Chef de Service des Affaires Générales à la SODEPS	Néant

- Le Directeur Général : Mr. Karim Laabidi ;
- Commissaire aux comptes : Groupement Cabinet 4A (Auditing, Advisory, Assistance & Accounting) et Bakertilly Consulting & Financial Firm.

## **REGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
  - La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
  - Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles.
  - L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
  - L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.
  - Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
  - Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
  - Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.
- (Extraits des articles 19 et 20 du statut de SOTETEL)

### **2.4. AFFECTATION DES RESULTATS**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs. Sur ce bénéfice, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, après quoi le prélèvement affecté à sa formation cesse d'être obligatoire sauf à dixième du dit capital.
- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles.
- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti sans que si les bénéfices d'une année ne permettant pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes.
- La somme allouée au fonds social.
- Les sommes que le Conseil juge utile pour servir le fond d'intéressement du personnel de la SOTETEL.

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration, a le droit de décider le prélèvement, soit sur le bénéfice distribuable, soit sur les soldes des

bénéfices des sommes qu'elle juge convenables à porter à un ou plusieurs comptes nouveaux pour l'exercice suivant, soit pour des amortissements exceptionnels, soit en vue de la constitution ou de renforcement de réserves facultatives.

Le solde est réparti entre les actionnaires, suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au titre de dividendes, soit pour être reporté à nouveau, soit en amortissement des actions ce qui ne peut se faire que par rachat d'actions et réduction corrélative du capital social. Les sommes amorties au moyen des bénéfices distribuables sont réparties entre les actions non amorties, conformément à la propriété des actions au jour du remboursement.

Le paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de distribution, sauf si les actionnaires à l'unanimité ont décidé le contraire.

(Extraits des statuts de SOTETEL – Article 43)

## 2.5. SOTETEL EN BOURSE

L'action a débuté l'année 2025 à 6,990 DT, contre 3,600 DT en 2024, soit une hausse de 94,2 %. Le titre a clôturé l'exercice à 5,210 DT, en baisse de 25,5 % par rapport à la clôture de 2024 versus une performance de l'indice Tunindex de 35,1% durant la même période.

Au cours de l'année, le titre a atteint un plus haut de 7,600 DT (+8,7 % par rapport au plus haut de l'année précédente) et un plus bas de 4,840 DT (+44,5 % par rapport au plus bas de 2024). Cette volatilité reflète l'appréciation par le marché du niveau de performance, à travers les indicateurs trimestriels publiés au cours de l'année.

DESIGNATION	2025	2024	2025 vs 2024
Cours ouverture (DT)	6,990	3,600	<b>+94,2%</b>
Cours clôture (DT)	5,210	6,990	<b>-25,5%</b>
Cours + haut (DT)	7,600	6,990	<b>+8,7%</b>
Cours +bas (DT)	4,840	3,350	<b>+44,5%</b>
Titres traités	1 710 188	2 739 687	<b>-37,6%</b>
Capitaux traités (KDT)	10 826	15 038	<b>-28,0%</b>
Capitalisation au 31/12 (KDT)	24 158	32 411	<b>-25,5%</b>

L'activité du titre a également ralenti en 2025. Le nombre de titres échangés a reculé de 37,6% à 1 710 188 actions, tandis que les capitaux traités ont diminué de 28,0 % à 10 826 KDT.

Dans ce contexte, la capitalisation boursière s'est établie à 24 158 KDT au 31 décembre 2025, contre 32 411 KDT un an auparavant, soit une baisse de 25,5 %.



# **3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025**

**BILAN**

Arrêté au 31/12/2025  
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>9 062 902</b>	<b>9 578 907</b>
Immobilisations incorporelles		1 418 247	1 418 247
Moins : amortissements		-1 380 879	-1 337 476
		<b>37 368</b>	<b>80 770</b>
Immobilisations corporelles		30 989 399	30 710 274
Moins : amortissements		-22 357 435	-21 579 039
	A-1	<b>8 631 965</b>	<b>9 131 235</b>
Immobilisations financières		926 633	899 965
Moins : provisions		-533 064	-533 064
	A-2	<b>393 569</b>	<b>366 902</b>
Autres actifs non courants		879 230	876 921
Moins : provisions		-870 682	-855 103
	A-3	<b>8 548</b>	<b>21 817</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>9 071 450</b>	<b>9 600 724</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		8 192 424	7 519 648
Moins : provisions		-967 786	-1 180 131
	A-4	<b>7 224 638</b>	<b>6 339 517</b>
Clients & comptes rattachés		72 028 475	62 376 250
Moins : provisions		-11 454 136	-10 954 136
	A-5	<b>60 574 339</b>	<b>51 422 114</b>
Autres actifs courants		12 187 794	11 438 412
Moins : provisions		-874 968	-846 718
	A-6	<b>11 312 826</b>	<b>10 591 694</b>
Placements et autres actifs financiers		7 035 979	9 863 610
Moins : provisions		0	0
	A-7	<b>7 035 979</b>	<b>9 863 610</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	6 112 054	1 778 518
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>92 259 836</b>	<b>79 995 453</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>101 331 287</b>	<b>89 596 177</b>

**BILAN**  
Arrêté au 31/12/2025  
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 346 316	2 346 316
Autres capitaux propres		1 235 059	926 518
Résultats reportés		3 917 004	2 498 506
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>30 682 379</b>	<b>28 955 340</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	P-2	<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>35 337 994</b>	<b>33 059 249</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	P-3-1	237 347	519 713
Provisions	P-3-2	723 767	951 240
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>961 114</b>	<b>1 470 953</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	30 382 558	28 519 498
Autres passifs courants	P-5	28 621 829	21 931 399
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	6 027 792	4 615 078
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>65 032 179</b>	<b>55 065 975</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>65 993 293</b>	<b>56 536 928</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>101 331 287</b>	<b>89 596 177</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
 Arrêté au 31/12/2025  
 (Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>R-1</b>		
Ventes, travaux & services	R-1-1	76 273 621	70 765 543
Autres produits d'exploitation	R-1-2	1 445 414	1 100 619
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>77 719 035</b>	<b>71 866 163</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>R-2</b>		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	43 698 523	40 296 941
Charges de personnel	R-2-2	20 171 299	18 165 262
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	2 054 618	2 616 935
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 907 112	4 659 673
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>70 831 553</b>	<b>65 738 811</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>R-3</b>	<b>6 887 483</b>	<b>6 127 351</b>
Charges financières nettes	R-3-1	-2 521 879	-2 266 884
Produits des placements	R-3-2	1 186 809	981 385
Autres gains ordinaires	R-3-3	212 760	454 547
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-10 607	-43 935
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>5 754 565</b>	<b>5 252 464</b>
Impôt sur les bénéfices	R-4	-1 098 950	-1 148 555
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31/12/2025

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2025	31/12/2024
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>83 157 462</b>	<b>84 701 307</b>
Clients	82 135 772	83 673 961
Produits divers ordinaires	1 021 690	1 027 346
<b>Décaissements</b>	<b>74 426 194</b>	<b>75 670 981</b>
Fournisseurs	49 822 234	55 123 501
Personnel	14 929 042	14 639 462
Etat et collectivités publiques	7 900 172	4 560 920
Autres décaissements	1 774 746	1 347 098
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>8 731 268</b>	<b>9 030 326</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>213 374</b>	<b>451 226</b>
Cessions d'Immobilisations	213 374	451 226
<b>Décaissements</b>	<b>881 807</b>	<b>1 630 696</b>
Acquisition immobilisations incorporelles	0	27 092
Acquisition immobilisations corporelles	881 807	1 603 605
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-668 433</b>	<b>-1 179 471</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>44 046</b>	<b>50 735</b>
Emprunts bancaires	0	0
Avances à régulariser	44 046	50 735
<b>Décaissements</b>	<b>5 155 522</b>	<b>4 983 674</b>
Emprunts et Leasing	251 829	286 396
Dividendes et Jetons de présence	2 332 975	2 391 337
Avances à régulariser	48 839	39 057
Charges Financières	2 521 879	2 266 884
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>-5 111 476</b>	<b>-4 932 940</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 951 359</b>	<b>2 917 916</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>-2 584 703</b>	<b>-5 502 619</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>366 656</b>	<b>-2 584 703</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Au 31 Décembre 2025

**1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE****1.1 Présentation de la société**

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.

La formation professionnelle et la distribution commerciale.

Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

**1.2 Régime fiscal de la société**

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 20% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 3%.

**2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES****2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes**

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

**2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

**2.2.1 Les immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

### 2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme se composent d'un contrat de placement sous forme de compte à terme auprès de la BT.

### 2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée. Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

### 2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

### 2.2.5 Provision stock

La provision pour dépréciation des stocks est constituée sur la base des articles n'ayant pas enregistré de mouvement depuis plus de trois ans, à l'exception des articles détenus en tant que lots de rechange dans le cadre de marchés réalisés.

### 2.2.6 Provision client

La provision pour dépréciation des comptes clients est déterminée sur la base de la balance âgée, en tenant compte de l'ancienneté des créances et des éléments disponibles relatifs à leur recouvrement. Elle porte sur les créances impayées depuis plus de deux ans, après prise en compte des encaissements postérieurs à la clôture y afférents.

**NOTES RELATIVES AU BILAN****A-1 Immobilisations Corporelles**

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2025 la somme de **8 631 965 DT** contre **9 131 235 DT** au 31/12/2024.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010
- Constructions	9 928 885	5 005 103	4 923 782	4 754 640
- AAI	382 870	375 437	7 433	8 526
- Mat & Outillages	10 036 712	9 653 764	382 947	499 424
- Mat de Transport	6 423 880	4 827 478	1 596 402	2 226 740
- Matériels informatiques et M.M.B	2 797 043	2 495 652	301 391	221 895
<b>Total</b>	<b>30 989 399</b>	<b>22 357 435</b>	<b>8 631 965</b>	<b>9 131 235</b>

**A-2 Immobilisations Financières**

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **393 569 DT** au 31/12/2025 contre **366 902 DT** au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
- Actions libérées	919 088	533 064	386 024	359 357
- Dépôts et cautionnements	7 545	0	7 545	7 545
<b>Total</b>	<b>926 633</b>	<b>533 064</b>	<b>393 569</b>	<b>366 902</b>

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000
A T I	89 900	8,99		89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79
SPA (Sotetel Algérie)	383 064	49	383 064	0	0
Connect Optique et Maintenance (France) : 4500 EURO	14 956	90		14 956	14 956
SOTETEL BC SARL (RD Congo) : 9 000 USD	26 667			26 667	0
<b>Total</b>	<b>919 087</b>		<b>533 064</b>	<b>386 023</b>	<b>359 356</b>

Les sociétés SRS et SPA-Sotetel Algérie sont en cours de liquidation. Par ailleurs, Connect Optique et Maintenance-France est une nouvelle société qui n'est pas encore entrée en activité.

**A-3 Autres Actifs Non Courants**

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2025 la somme de **8 548 DT** contre **21 817 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	879 230	876 921
Moins résorptions	-870 682	-855 103
<b>Totaux</b>	<b>8 548</b>	<b>21 817</b>

**A-4 Stocks**

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2025 un montant net de **7 224 638 DT** contre **6 339 517 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2024		V.nette 31-12-25	V.nette 31-12-24
	V. Brute	Dépréciation		
Matières premières	7 973 532	-864 980	7 108 552	6 203 597
Matières consommables	132 897	-70 388	62 509	58 091
Fournitures	34 274	0	34 274	34 944
Pièces de rechanges	51 722	-32 418	19 304	42 884
<b>Totaux</b>	<b>8 192 424</b>	<b>-967 786</b>	<b>7 224 638</b>	<b>6 339 517</b>

**A-5 Clients & Comptes Rattachés**

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2025 à **60 574 339 DT** contre **51 422 114 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Créances facturées	15 018 713	19 282 084
- Créances retenues de garantie	4 707 379	5 080 207
- Créances à facturer	52 302 383	38 013 958
<b>Totaux des créances avant provisions</b>	<b>72 028 475</b>	<b>62 376 249</b>
Provisions pour créances douteuses	-11 454 136	-10 954 136
<b>Totaux des créances après provisions</b>	<b>60 574 339</b>	<b>51 422 114</b>

**A-6 Autres Actifs Courants**

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2025 un solde de **11 312 826 DT** contre **10 591 694 DT** au 31/12/2024. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	276 685	66 670
- Personnel, avances et acomptes	367 504	356 562
- Organismes représentant le personnel	39 236	55 665
- TVA déductible /Succursale	21 700	13 683
- Débiteurs divers	1 638 834	1 708 092
- Crédit d'impôts	9 287 589	9 128 116
- Charges constatées d'avance	556 246	109 623
- Moins provisions	-874 968	-846 718
<b>Totaux</b>	<b>11 312 826</b>	<b>10 591 694</b>

#### A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2025 un solde de **7 035 979 DT** contre **9 863 610 DT** au 31/12/2024. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Régie d'avances et d'accréditifs	35 979	31 186
- Placements (FCP AMANETT et SALAMETT CAP)	0	32 425
- Placements	7 000 000	9 800 000
<b>Totaux</b>	<b>7 035 979</b>	<b>9 863 610</b>

#### A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2025 un solde débiteur de **6 112 054 DT** contre **1 778 518 DT** au 31/12/2024. L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Banques	6 001 391	1 753 900
- C C P	110 618	22 640
- Caisses	45	1 978
<b>Totaux</b>	<b>6 112 054</b>	<b>1 778 518</b>

**P-1 Capitaux Propres**

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **30 682 379 DT** au 31/12/2025 contre **28 955 340 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	2 346 316	2 346 316
- Autres capitaux propres (**)	1 578 817	1 387 721
- Actions propres (*)	-343 758	-461 203
- Résultats reportés	3 917 004	2 498 506
<b>Totaux</b>	<b>30 682 379</b>	<b>28 955 340</b>

(\*) Aucune opération de rachat ou de revente n'a été opérée sur les actions propres au cours de l'exercice 2025.

(\*\*) Les autres capitaux propres comprennent un solde de réserve pour fonds social s'élevant à 308 541 DT, se détaillant comme suit :

NATURE	RESSOURCES	EMPLOIS	SOLDE AU 31/12/2025
Réserves pour fonds social	400 000	91 459	308 541

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves légales	Actions propres	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultats reportés- Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31.12.2024</b>	23 184 000	2 346 316	-461 203	0	1 387 721	2 452 316	46 190	4 103 909	<b>33 059 249</b>
Affectation résultat 2024 (PV AGO 30-06-205)				400 000		3 703 909		-4 103 909	<b>0</b>
Distribution dividende						-2 318 400	32 990		<b>-2 285 411</b>
Utilisation Fonds social non remboursable				-91 459					<b>-91 459</b>
Résultat de la période close au 31.12.2025								4 655 615	<b>4 655 615</b>
<b>Soldes au 31.12.2025</b>	<b>23 184 000</b>	<b>2 346 316</b>	<b>-461 203</b>	<b>308 541</b>	<b>1 387 721</b>	<b>3 837 825</b>	<b>79 180</b>	<b>4 655 615</b>	<b>35 337 994</b>

**P-1-1 Capital Social**

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<b>Actionnaires</b>	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	65%

**P-2 Résultat de l'exercice**

Le résultat au 31/12/2025 net d'impôts est bénéficiaire de **4 655 615 DT** contre un bénéfice de **4 103 909 DT** au 31/12/2024.

Le résultat par action au 31/12/2025 est de 1,004 Dinars.

Exercice	2025
Résultat Net en DT	4 655 615
Nombre d'actions	4 636 800
<b>Résultat par action en DT</b>	<b>1,004</b>

**P-3-1 Emprunts**

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2025 la somme de **237 347 DT** contre **519 713 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Emprunt leasing	200 141	482 507
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206
<b>Totaux</b>	<b>237 347</b>	<b>519 713</b>

Les emprunts à long terme se détaillent comme suit :

	Encours au 31/12/2024	REMBOURSEMENT 2025	Encours au 31/12/2025	RECLASSEMENT	SOLDE AU 31/12/2025
Contrat leasing 1	101 072	38 462	62 609	43 126	19 483
Contrat leasing 2	172 246	65 549	106 697	73 498	33 200
Contrat leasing 3	38 001	13 910	24 091	15 596	8 495
Contrat leasing 4	41 723	13 208	28 515	14 810	13 705
Contrat leasing 5	381 284	120 700	260 585	135 335	125 249
Contrat leasing 6	10				10
	<b>734 336</b>	<b>251 829</b>	<b>482 497</b>	<b>282 365</b>	<b>200 141</b>

**P-3-2 Provisions**

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2025 la somme de **723 767 DT** contre **951 240 DT** au 31/12/2024. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Provisions pour risque fiscal	292 316	426 827
- Provisions affaires contentieuses	45 467	52 199
- Provisions pénalité de retard marché SNCFT	177 385	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600
<b>Totaux</b>	<b>723 767</b>	<b>951 240</b>

**P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés**

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2025 un solde de **30 382 558 DT** contre **28 519 498 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	17 727 436	12 793 682
- Fournisseurs "effets à payer"	11 415 992	14 068 157
- Fournisseurs "factures à établir"	1 239 129	1 657 659
<b>Totaux</b>	<b>30 382 558</b>	<b>28 519 498</b>

**P-5 Autres Passifs Courants**

Ce poste présente un solde de **28 621 829 DT** au 31/12/2025 contre **21 931 399 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
<b>Clients créditeurs :</b>	<b>622 448</b>	<b>684 732</b>
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	354 139	416 423
<b>- Personnel et comptes rattachés</b>	<b>3 055 368</b>	<b>2 747 872</b>
<b>- Etat et collectivités publiques</b>	<b>864 228</b>	<b>625 417</b>
Autres impôts et taxes à payer	482 848	237 623
Etat, déclarations à payer	381 380	387 794
<b>- Etat, taxes / chiffre d'affaires</b>	<b>8 391 482</b>	<b>8 741 310</b>
<b>- Crédeurs divers</b>	<b>15 006 027</b>	<b>8 449 813</b>
<b>- Dividendes et jetons de présence</b>	<b>682 277</b>	<b>682 254</b>
<b>Totaux</b>	<b>28 621 829</b>	<b>21 931 399</b>

**P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers**

Ce poste présente un solde de **6 027 792 DT** au 31/12/2025 contre **4 615 078 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
-Concours bancaires	5 745 399	4 363 221
-Echéances à –d’un an	282 394	251 857
Echéances à moins d’un an (leasing Attijari)	790	790
Echéances à moins d’un an (leasing BT)	281 603	251 066
<b>Totaux</b>	<b>6 027 792</b>	<b>4 615 078</b>

**P-7 Engagements Hors Bilan**

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2025 est de **22 344 726 DT**. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Cautions provisoires	23 000	75 950
- Cautions définitives	19 528 707	16 701 123
- Cautions d’avances	1 203 577	1 203 577
- Cautions de garantie	1 542 482	1 554 131
- Cautions Douanières	46 960	46 960
<b>Total</b>	<b>22 344 726</b>	<b>19 581 741</b>

**NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT****R-1 Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2025 un solde de **77 719 035 DT** contre **71 866 163 DT** au 31/12/2024 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Ventes, travaux & services locaux	74 602 173	68 775 632
- Ventes, travaux & services à l'export	1 671 448	1 989 912
- Autres produits d'exploitation	1 445 414	1 100 619
<b>Totaux</b>	<b>77 719 035</b>	<b>71 866 163</b>

**R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité**

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2025	31/12/2024	Variation
- Réseau d'accès	54 431 263	37 896 832	16 534 431
- CORE & WIRELESS	7 054 656	8 234 435	-1 179 779
- SERVICE CONVERGENTS	13 027 938	22 388 700	-9 360 763
- FORMATION	88 317	255 664	-167 348
- EXPORT	1 671 448	1 989 912	-318 463
<b>Totaux</b>	<b>76 273 622</b>	<b>70 765 543</b>	<b>5 508 078</b>

**R-1-2 Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2025 un solde de **1 445 414 DT** contre **1 100 619 DT** au 31/12/2024 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	525 962	494 087
Autres revenus non affectés aux activités professionnelles	13 484	25 782
Jetons de présence & rémunérations d'administrateurs, gérants	9 375	9 375
Reprises sur provision	511 278	303 175
Transfert de charge	385 316	268 201
<b>Totaux</b>	<b>1 445 414</b>	<b>1 100 619</b>

**R-2 Charges d'Exploitation**

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **70 831 553 DT** au 31/12/2025 contre **65 738 811 DT** au 31/12/2024 et elles se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Achats consommés	43 698 523	40 296 941
- Charges de personnel	20 171 299	18 165 262
- Dotations aux amortissements et aux provisions	2 054 618	2 616 935
- Autres charges d'exploitation	4 907 112	4 659 673
<b>Totaux</b>	<b>70 831 553</b>	<b>65 738 811</b>

### R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de **43 698 523 DT** au 31/12/2025 contre **40 296 941 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Achats consommés	24 314 897	24 603 723
- Achats de carburants et lubrifiants	956 973	973 341
- Charges de sous-traitance	18 426 652	14 719 878
<b>Totaux</b>	<b>43 698 523</b>	<b>40 296 941</b>

### R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2025 un montant de **20 171 299 DT** contre **18 165 262 DT** au 31/12/2024. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Salaires, compléments, indemnités & primes	16 828 205	15 297 244
- Charges sociales	3 343 094	2 868 017
<b>Total</b>	<b>20 171 299</b>	<b>18 165 262</b>

### R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à **2 054 618 DT** contre **2 616 935 DT** au 31/12/2024. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 439 330	1 516 520
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	15 578	35 737
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	500 000	833 492
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	71 460	73 619
- Dotations aux provisions affaires contentieux	0	52 199
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courant	28 250	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	0	105 369
<b>Total</b>	<b>2 054 618</b>	<b>2 616 935</b>

**R-2-4 Autres Charges d'Exploitation**

Ce poste présente un solde de **4 907 112 DT** au 31/12/2025 contre un montant de **4 659 673 DT** au 31/12/2024 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Loyers	417 616	247 525
- Primes d'assurances	408 895	402 833
- Communications et publicités	312 452	342 744
- Déplacement du personnel	151 183	156 116
- Formations du personnel	67 330	46 166
- Honoraires	451 984	507 456
- Location main d'œuvre	185 153	209 447
- Etudes et expertises	48 347	98 495
- Missions, réceptions, restauration	166 727	199 414
- Autres	224 593	344 051
- Assistance technique	118 213	65 801
- Entretien et réparations	393 764	347 908
- Dons et subventions au personnel	309 472	363 755
- Impôt, taxes et versements assimilés	1 570 627	1 142 575
- Charges diverses	80 755	185 387
<b>Totaux</b>	<b>4 907 112</b>	<b>4 659 673</b>

**R-3 Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **6 887 483 DT** au 31/12/2025 contre un bénéfice de **6 127 351 DT** au 31/12/2024.

**R-3-1 Charges Financières Nettes**

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2025 est de **2 521 879 DT** contre **2 266 884 DT** au 31/12/2024.

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025
Perte de change	61 483
Gain de change	-158 099
Intérêts sur les contrats de financement leasing	71 448
Intérêts sur les crédits de financement d'exploitation	2 449 263
Pénalités de retard	98 796
Autres Produits financiers	-1 012
<b>Total</b>	<b>2 521 879</b>

**R-3-2 Produits des placements**

Le solde de ce poste s'élève à **1 186 809 DT** au 31/12/2025 contre **981 385 DT** au 31/12/2024.

**R-3-3 Autres Gains Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **212 760 DT** au 31/12/2025 contre **454 547 DT** au 31/12/2024.

**R-3-4 Autres Pertes Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **10 607 DT** au 31/12/2025 contre **43 935 DT** au 31/12/2024.

**R-4 Impôt sur le Résultat**

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base d'un taux de 20 % appliqué au résultat fiscal. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Résultat comptable avant impôt	5 754 565	5 252 464
- Impôt sur les sociétés	- 1 098 950	-1 148 555
<b>Résultat Net</b>	<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2025 est positive de **2 951 359 DT** contre une variation positive de **2 917 916 DT** au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 731 268	9 030 326
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-668 433	-1 179 471
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-5 111 476	-4 932 940
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>2 951 359</b>	<b>2 917 916</b>

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
<b>BILAN</b>		
Liquidités et Equivalents de Liquidités	6 112 054	1 778 518
Concours bancaires	5 745 399	4 363 221
Trésorerie à la clôture de l'exercice	366 655	-2 584 703
<b>ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</b>		
Trésorerie à la clôture de l'exercice	366 656	-2 584 703

## Transactions entre les parties liées

### **1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »**

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 41 561 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 244 966 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> d'un immeuble sis à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 14 599 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m<sup>2</sup> de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 10 623 DT en hors taxes.

### **2. Conventions avec la société « ATI »**

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2025 pour un montant de 218 079 DT, dont 80 851 DT constatée au niveau du compte "factures à établir".

### **3. Conventions avec la société « SRS »**

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2025 à concurrence de 7 002 DT.

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 27 106 DT constatée au niveau du compte "Client", depuis l'exercice 2003, et totalement provisionnée au 31/12/2025.

## Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement significatif susceptible d'avoir une incidence sur les états financiers n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des états financiers.

## **NOTE d'information relative aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**

En application des communiqués du Conseil du Marché Financier des 25 décembre 2025 et 13 février 2026, SO.T.E.TEL présente les informations ESG susceptibles d'avoir un impact financier significatif, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

### **1. Mode de gouvernance**

La gouvernance ESG de SO.T.E.TEL repose sur ses organes de gouvernance et ses structures internes.

Le Conseil d'Administration joue un rôle central dans la définition, l'approbation et le suivi des orientations stratégiques intégrant les enjeux ESG. Il veille notamment à la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement et de développement.

La Direction Générale assure le pilotage opérationnel des initiatives ESG ainsi que leur intégration dans les activités de la société, en coordination avec les différentes fonctions.

### **2. Stratégie ESG**

SO.T.E.TEL est exposée aux enjeux ESG principalement à travers ses activités de déploiement et de maintenance d'infrastructures télécoms, sa consommation énergétique et ses relations avec ses partenaires et sous-traitants.

La société adopte une démarche progressive visant à intégrer les considérations ESG dans la gestion de ses projets et de ses investissements. Cette démarche s'articule notamment autour de :

- L'optimisation de la consommation énergétique ;
- L'amélioration des pratiques en matière de sécurité et de gestion des chantiers ;
- L'intégration de critères responsables dans le choix des partenaires.

### **3. Indicateurs ESG sélectionnés**

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données disponibles, SO.T.E.TEL retient les indicateurs suivants :

- Suivi de la consommation énergétique des principales infrastructures techniques ;
- Taux de fréquence des accidents de travail.

A la date d'arrêt des états financiers, les indicateurs disponibles ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

La société prévoit de renforcer progressivement son dispositif de reporting ESG au cours des prochains exercices.

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Arrêté au 31 Décembre 2025  
(Exprimé en Dinars Tunisien)

<b>PRODUITS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>CHARGES</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>SOLDES</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Ventes travaux & services	76 273 621	70 765 543	Coût de production	43 698 523	40 296 941	Marge sur Coût Matières	32 575 099	30 468 602
Marge sur Coût Matières	32 575 099	30 468 602	Autres charges externes	3 336 485	3 517 098	Valeur ajoutée brute	29 238 614	26 951 505
Valeur ajoutée brute	29 238 614	26 951 505	Impôts et taxes	1 570 627	1 142 575			
			Charges de personnel	20 171 299	18 165 262	Excédent brut d'exploitation	7 496 687	7 643 667
Excédent brut d'exploitation	7 496 687	7 643 667	Autres charges ordinaires	10 607	43 935			
Autres produits	1 445 414	1 100 619	Charges financières	2 521 879	2 266 884			
Produits financiers	1 186 809	981 385	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 054 618	2 616 935			
Autres Gains ordinaires	212 760	454 547	Impôt sur les sociétés	1 098 950	1 148 555			
						<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>
Effet positif des modifications comptables								
<b>Totaux</b>	<b>10 341 670</b>	<b>10 180 218</b>	<b>Totaux</b>	<b>5 686 055</b>	<b>6 076 309</b>			

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

Arrêté au 31 Décembre 2025  
(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B	MAT.INFORMAT	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2025	1 420 010	9 447 349	10 276 259	6 529 407	938 662	1 661 530	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 128 522
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2025		481 536	249 147		77 130	73 994						881 807
CESSIONS EN 2025			-488 695	-120 376	-8 461							-617 532
Ajustement				14 850								14 850
Transfert												0
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2025	1 420 010	9 928 885	10 036 712	6 423 881	1 007 331	1 735 524	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 407 647
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2025		4 692 709	9 776 836	4 302 665	882 175	1 550 310	374 344	546 908	790 568	0	0	22 916 515
DOTATIONS 2025		312 395	365 624	645 189	12 068	59 559	1 093	43 402	0			1 439 330
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2025			-488 695	-120 376	-8 461							-617 532
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2025		5 005 103	9 653 765	4 827 477	885 782	1 609 869	375 437	590 310	790 568	0	0	23 738 313
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2025	1 420 010	4 923 782	382 946	1 596 403	121 548	125 655	7 433	37 368	0	0	54 190	8 669 335

# **4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT

Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15

Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773

Email : [contact@cabinet4a.com](mailto:contact@cabinet4a.com)



**Consulting & Financial Firm**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis

e- mail : [contact@bakertilly.tn](mailto:contact@bakertilly.tn)

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

**Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)**

### **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A) », arrêtés au 31 décembre 2025. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 101 331 287 dinars, un bénéfice de 4 655 615 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 366 656 dinars.

### ***Opinion***

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL S.A » au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de

déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'existe aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles

que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2026

**P/ Le Groupement**

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting  
Consulting & Financial Firm*

**Wadī TRABELSI**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT

Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15

Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773

Email : [contact@cabinet4a.com](mailto:contact@cabinet4a.com)



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis

e-mail : [contact@bakertilly.tn](mailto:contact@bakertilly.tn)

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

### **Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### **I. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

#### **1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »**

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 41 561 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 244 966 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> d'un immeuble sis à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 14 599 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m<sup>2</sup> de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 10 623 DT en hors taxes.

### **2. Conventions avec la société « ATI »**

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2025 pour un montant de 218 079 DT, dont 80 851 DT constatée au niveau du compte "factures à établir"

### **3. Conventions avec la société « SRS »**

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2025 à concurrence de 7 002 DT.

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 27 106 DT constatée au niveau du compte "Client", depuis l'exercice 2003, et totalement provisionnée au 31/12/2025.

## **II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration réunit en date de la 15/12/2022 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
  - Une rémunération fixe mensuelle nette de 9 000 Dinars servie sur 12 mois
  - Une rémunération annuelle variable nette (30% du montant de la rémunération annuelle nette) à attribuer sur la base des performances réalisées par rapport aux objectifs tracés par le conseil d'administration.
  - Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
    - Une Voiture de fonction.
    - L'équivalent de 450 litres de carburant par mois.

- Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
- Frais de téléphone mobile à raison de 75 DT par mois.
- Assurance groupe..
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire.  
Les jetons de présences de l'exercice 2024, distribués selon la décision de l'AGO du 30 Juin 2025, totalisent un montant brut de 87 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024, décidée par l'AGO du 30 Juin 2025 totalisent un montant annuel brut de 19 500 Dinars.
- La rémunération des membres des comités consultatifs issues du Conseil d'Administration autres que le Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024, décidée par l'AGO du 30 Juin 2025 totalisent un montant annuel brut de 33 750 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2026

**P/ Le Groupement**

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting  
Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT

Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15

Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773

Email : [contact@cabinet4a.com](mailto:contact@cabinet4a.com)



**Consulting & Financial Firm**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis

e-mail : [contact@bakertilly.tn](mailto:contact@bakertilly.tn)

## **RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS DU FONDS SOCIAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2025**

**Mesdames et Messieurs les Actionnaires  
de la Société SOTETEL**

### **Objectif et nature du rapport**

Conformément à la lettre de mission acceptée par la direction de SOTETEL, nous avons mis en œuvre les procédures convenues décrites dans le présent rapport, relatives aux dépenses du Fonds Social pour l'exercice 2025. Cette mission est réalisée selon la norme ISRS 4400 (révisée). Nous n'exprimons aucune opinion ni conclusion d'assurance. Notre rapport a comme seul but de vous aider à déterminer si les dépenses imputées au fonds social de SOTETEL sont conformes aux règles de gestion du fonds social et à son règlement intérieur.

### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

La direction a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes**

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme internationale de services connexes (ISRS) 4400 (révisée), Missions de procédures convenues.

Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec la SOTETEL ainsi que la communication dans un rapport des constats, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission d'assurance. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

## **Éthique professionnelle et gestion de la qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles d'éthique relatives à l'intégrité, à l'objectivité et à la compétence professionnelle applicables à la mission. Nous ne sommes pas tenus de nous conformer à des règles d'indépendance pour les besoins de la mission relative aux dépenses du fonds social.

Procédures convenues et constats

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites ci-après, qui ont été convenues avec SOTETEL, à l'égard des dépenses imputées au fonds social.

N°	Procédures	Constats
1	Obtenir de la direction de SOTETEL la liste des dépenses imputées au fonds social au titre de l'exercice 2025 et procéder à un contrôle par échantillonnage des pièces justificatives.	Nous avons obtenu de la direction la liste de toutes les dépenses imputées au fonds social courant l'exercice 2025. Nous avons procédé à un contrôle par échantillonnage des pièces justificatives figurant dans cette liste. Toutes les pièces justificatives demandées ont été obtenues et examinées, et aucun écart ni anomalie n'a été relevé.
2	Vérifier que chaque dépense imputée au fonds social a fait l'objet d'une approbation préalable conformément aux règles internes de SOTETEL.	Nous avons constaté que toutes les dépenses examinées ont été dûment approuvées conformément aux procédures internes. Aucun écart n'a été relevé.
3	Vérifier que les dépenses engagées sont conformes à l'objet et à la finalité du fonds social.	Les dépenses examinées sont conformes à l'objet du fonds social tel que défini par les règles internes.
4	Vérifier le respect des plafonds et des critères d'éligibilité applicables aux aides accordées.	Aucun dépassement de plafond ni non-respect des critères d'éligibilité n'a été relevé.
5	Vérifier l'existence d'un compte bancaire dédié au fonds social	Bien que le règlement intérieur (article 9) impose un compte bancaire dédié, les dépenses 2025 ont été réglées via les

	conformément aux dispositions du règlement interne du fonds social.	comptes courants CCP et BT de la société. Le compte dédié a été ouvert en 2026. Toutefois, les ressources affectées au Fonds Social (400 000 TND) ont été isolées comptablement sur un compte distinct, ce qui a permis une traçabilité des soldes. La direction nous a indiqué que le retard était dû à des contraintes bancaires.
6	Rapprocher les dépenses du fonds social avec les pièces comptables.	Les montants des dépenses sont correctement justifiés et concordent avec les pièces justificatives.

### **Situation financière du fonds social**

Le tableau ci-après présente la situation des emplois et des ressources du fonds social au titre de l'exercice 2025, en mettant en évidence les principales dépenses engagées ainsi que les financements correspondants :

<b>Emplois</b>	<b>Montant (TND)</b>	<b>Ressources</b>	<b>Montant (TND)</b>
Allocation scolaire (2025-2026)	71 071	Fonds Social Allocation de l'AGO	400 000
Retraite	6 000		
Circoncision	200		
Décès	1 000		
Mariage	1 200		
Naissance	100		
Journée du savoir	11 888		
<b>Total emplois non remboursables</b>	<b>91 459</b>	<b>Total ressources</b>	<b>400 000</b>
		<b>Solde de clôture au 31/12/2025</b>	<b>308 541</b>

### **Conclusion des procédures convenues**

Sur la base des seules procédures convenues et mises en œuvre aucune anomalie n'a été relevée sur les dépenses examinées s'agissant de leur approbation, de leur conformité à l'objet du Fonds Social, du respect des plafonds et de leur concordance comptable.

Tunis, le 28 Avril 2026

#### **P/ Le Groupement**

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting  
Consulting & Financial Firm*

**Wadī TRABELSI**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT  
Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15  
Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773  
Email : [contact@cabinet4a.com](mailto:contact@cabinet4a.com)



**Consulting & Financial Firm**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis  
e- mail : [contact@bakertilly.tn](mailto:contact@bakertilly.tn)

## **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et opérations prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales destiné au Conseil d'Administration**

**Mesdames, Messieurs les administrateurs de la  
LA SOCIETE SOTETEL – SA**

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SOTETEL – SA, nous avons été appelés à établir le présent rapport spécial relatif à la conclusion d'un contrat de financement avec l'Amen Bank.

Nous avons mis en œuvre les procédures convenues avec vous ainsi que les diligences prévues par la note d'orientation de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) et indiquées ci-dessous relatives aux opérations et conventions soumises à votre autorisation et ce en application des dispositions de l'article 200 (nouveau) paragraphe 1 du Code des Sociétés Commerciales, tel que modifié et complété par les articles 29 et 30 de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Notre mission a été effectuée selon la norme internationale de services connexes (International Standard on Related Services – ISRS) relative aux missions de procédures convenues ainsi que la note d'orientation de l'OECT.

Les procédures ont été mises en œuvre dans le seul but de vous prononcer sur les conventions et opérations à la lumière de ce rapport présentant leurs impacts financiers et économiques.

Nous ne formulons aucun avis sur l'opportunité des opérations et conventions mentionnées. Nous nous restreignons à exécuter les procédures convenues que vous avez jugées pertinentes pour l'autorisation de ces conventions ou opérations. À cet égard, nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences et risques y associés.

Les procédures et diligences mises en œuvre ont porté, essentiellement, sur l'identification de l'impact économique et financier résultant de ces opérations et conventions.

Le tableau suivant résume les conditions de ce crédit, soumise à votre autorisation qui nous a été notifiée par la direction générale :

Informations Générales sur la transaction	Conditions financières de la transaction			Impact de la transaction sur SOTETEL																					
<p>La société a l'intention de conclure un une enveloppe de financement auprès de l'Amen Bank pour 31,7 Millions de Dinars</p> <p>Les statuts de la société au niveau de son article 25 dispose :</p> <p>« Sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'audit du ou des Commissaires Aux Comptes les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'emprunt important conclu au profit de la société dont le montant excède 5 Millions de Dinars.</li> </ul> <p>Le Conseil d'Administration examine l'autorisation à la lumière d'un rapport spécial dressé par le ou les Commissaires aux Comptes indiquant les impacts financiers et économiques des opérations présentées sur la Société.</p>	<p>Le crédit est de 31,4 Millions de Dinars</p> <table border="1" data-bbox="703 384 1599 850"> <thead> <tr> <th data-bbox="703 384 1135 485">Nature</th> <th data-bbox="1135 384 1330 485">Montant en kDT</th> <th data-bbox="1330 384 1599 485">Conditions de banque</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="703 485 1135 544">Caution définitive</td> <td data-bbox="1135 485 1330 544">4 700</td> <td data-bbox="1330 485 1599 544">0,5‰ par mois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="703 544 1135 603">Escompte sur TT</td> <td data-bbox="1135 544 1330 603">20 000</td> <td data-bbox="1330 544 1599 603">TMM+1%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="703 603 1135 662">Credoc</td> <td data-bbox="1135 603 1330 662">3 000</td> <td data-bbox="1330 603 1599 662">0,75‰ par mois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="703 662 1135 721">Obligation cautionnée</td> <td data-bbox="1135 662 1330 721">3 000</td> <td data-bbox="1330 662 1599 721">0,75‰ par mois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="703 721 1135 780">Crédit court terme revolving</td> <td data-bbox="1135 721 1330 780">1 000</td> <td data-bbox="1330 721 1599 780">TMM+1,75%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="703 780 1135 850"><b>Total (en kDT)</b></td> <td data-bbox="1135 780 1330 850"><b>31 700</b></td> <td data-bbox="1330 780 1599 850"></td> </tr> </tbody> </table>			Nature	Montant en kDT	Conditions de banque	Caution définitive	4 700	0,5‰ par mois	Escompte sur TT	20 000	TMM+1%	Credoc	3 000	0,75‰ par mois	Obligation cautionnée	3 000	0,75‰ par mois	Crédit court terme revolving	1 000	TMM+1,75%	<b>Total (en kDT)</b>	<b>31 700</b>		<p>Selon la Direction Générale, cette enveloppe devrait servir à améliorer la trésorerie de la société pour faire face aux achats consommés et aux couts d'exécution du marché de FTTX conclu avec Tunisie Télécom pour 47,6 Millions de Dinars.</p> <p>Ce contrat permet aussi d'optimiser le coût de financement, notamment par rapport à la ligne « Escompte des effets TT », actuellement à TMM+1,5 %.</p>
Nature	Montant en kDT	Conditions de banque																							
Caution définitive	4 700	0,5‰ par mois																							
Escompte sur TT	20 000	TMM+1%																							
Credoc	3 000	0,75‰ par mois																							
Obligation cautionnée	3 000	0,75‰ par mois																							
Crédit court terme revolving	1 000	TMM+1,75%																							
<b>Total (en kDT)</b>	<b>31 700</b>																								

Compte tenu du fait que les procédures mentionnées ci-dessus ne constituent ni un audit ni un examen limité selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing – ISA) ou les normes internationales d'examen limité (International Standards on Review Engagement – ISRE), nous n'exprimons aucun degré d'assurance sur les opérations/conventions indiquées.

Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires ou si nous avons réalisé un audit ou un examen limité selon les normes internationales d'audit ou les normes internationales d'examen limité, d'autres éléments auraient pu être portés à notre connaissance et vous auraient été communiqués.

Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué au niveau du premier paragraphe de ce rapport et est réservé à votre usage personnel. Il ne peut être utilisé à d'autres fins, ni être diffusé à d'autres parties.

Ce rapport ne concerne que les opérations et conventions telles que présentées et décrites ci-dessus et ne s'étend à aucune autre opération ou convention, ni aux états financiers de la Société SOTETEL – SA pris dans leur ensemble.

Tunis, le 27 Avril 2026

**P/ Le Groupement**

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting  
Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**

# **5. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2026**

## **5.1 ORDRE DU JOUR DE L'AGO DU 12 JUIN 2026**

L'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 12 juin 2026 à 09h00 à l'amphithéâtre de Tunisie Telecom, situé au Parc Technologique de la Cité El Ghazala-Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2025 ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Jetons de présences ;
7. Nomination /Renouvellement du mandat des administrateurs ;
8. Clôture du programme de régulation du cours ;
9. Pouvoirs.

## 5.2 PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2025, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 35 337 994 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 655 615 DT et un total du bilan de 101 331 287 DT.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du rapport spécial relatif à la conclusion d'un contrat de financement avec l'Amen Bank, approuve les conventions qui y figurent.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 4 655 615 DT, et ce, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2025 : 4 655 615 DT

Résultats reportés des exercices antérieurs : 3 917 004 DT

Résultat à affecter : 8 572 619 DT

Réserves légales 5% : 0 DT

Résultats à répartir : 8 572 619 DT

Fonds Social : 450 000 DT

Dividendes à distribuer :  $(4\,636\,800 - 65\,979) * 0,600$  DT = 2 742 493 DT

Résultats reportés : 5 340 539 DT

Résultats reportés- Actions propres :  $79\,180$  DT +  $(65\,979 * 0,600)$  DT = 118 767 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution des dividendes le 11-09-2026.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

-Arrêter le montant des jetons de présence du Conseil d'Administration pour un montant brut Total de 96 250 DT au prorata des présences au titre de 2025.

-Allouer une rémunération aux Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 19 500 DT au prorata des présences au titre de 2025.

-Allouer une rémunération aux comités consultatifs issues du Conseil d'Administration autres que le Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 37 500 DT au prorata des présences au titre de 2025.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat d'Administrateur, personne morale, de Tunisie Télécom. La durée de son mandat commence à partir de l'exercice 2026 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

À la suite de l'appel à candidature lancé en date du 02/03/2026 et après la sélection effectuée par le comité de nomination désigné par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la candidature retenue de Mme Imen Ksouma en tant qu'Administrateur indépendant. La durée de son mandat commence à partir de l'exercice 2026 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de clôturer le programme de régulation du cours et autorise expressément le Conseil d'Administration de la SOTETEL à revendre les actions propres de la société en bourse.

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.









#### Adresse

Rue des entrepreneurs,  
Z.I Charguia II, Aéroport,  
B.P 640, 1080 Tunis Cedex

Sotetel Smart Enabler



#### Téléphone & Fax

Tel. : +(216) 71 941 100

Fax : +(216) 71 940 584



#### Site web

[www.sotetel.tn](http://www.sotetel.tn)